

ANNÉE 2016

Les Temps forts

Page 2

GRAND FROID

Les services se mobilisent

Page 5

FUSION

L'ARC s'agrandit en 2017

Page 7



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

JANVIER-FÉVRIER 2017 - N°351 - www.compiegne.fr

Bonne année 2017



Yves F. Ady

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2016



La rue Solferino retrouve la perspective imaginée par l'architecte Jean Philippot et accueille de nouvelles surfaces de commerces.



La nouvelle salle municipale du Camp de Royallieu, un lieu convivial pour favoriser le vivre ensemble.



L'OPAC livre les premiers logements sur la ZAC du Camp des Sablons.



Compiègne Plage étoffe son dispositif, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Le match de la Finale de l'Euro fait vibrer les supporters compiégnais, lors de la retransmission place du Change.



Le nouveau restaurant scolaire ouvre ses portes le jour de la rentrée à Bellicart.



Un paillason "Bienvenue à Compiègne !" est remis cette année aux nouveaux Compiégnois.



Colgate fête les 60 ans de son implantation à Compiègne.



La 1^{ère} édition des Masters de Feu attire près de 10 000 spectateurs sur la pelouse de l'Hippodrome du Putois.



Le Théâtre à Moustaches lève le rideau en lieu et place de l'une des salles de l'ancien cinéma "Les Dianes".



Les habitants du Clos des Roses renouent avec la mémoire de leur quartier grâce à l'exposition Archipop.



Grande soirée de fête pour les 25 ans de l'inauguration du Théâtre Impérial.

LES IMAGES DU MOIS



Les illuminations de Noël ont éclairé de mille feux l'Hôtel de Ville et les rues du centre-ville pendant tout le mois de décembre.



◀ Paul Gentil, à la tête depuis 20 ans de l'association de quartier Royallieu-Village, a reçu une médaille d'argent de la ville des mains de Philippe Marini.

Plus de 800 spectateurs ▶ ont réservé un véritable triomphe à Nicolas Leday pour son 5^e récital.



◀ A l'issue de la 30^e édition du Téléthon, un chèque de 64 495 euros a été remis à l'AFM.

La "Nuit des contes" a émerveillé les jeunes des quartiers ▶ autour d'histoires mises en musique par les associations Alje Yakouté et Conte là d'Ssus.



◀ Le marché de Noël a, cette année encore, attiré de nombreux badauds en centre-ville.

Les enfants des centres de loisirs ▶ rencontrent le père Noël dans le hall de l'Hôtel de Ville joliment décoré.



◀ Pose de la première pierre du futur lycée Jean-Paul II, sur le site du Camp des Sablons.

Solidarité pour Noël ▶ Les quartiers ont eu la visite des lutins de la solidarité qui ont collecté des jouets pour le Noël des enfants défavorisés.



Faisons peau neuve !



2017. Nouvelle année. On fait peau neuve. Après avoir puisé un peu de chaleur humaine auprès des siens, avoir fêté la naissance, le renouveau, voilà que nous entamons une année nouvelle, avec son lot d'aventures et de surprises.

Soyons confiants en l'avenir de notre pays qui, au terme d'un quinquennat difficile, saura relever la

tête dignement pour enfin relancer l'activité économique et avec elle l'emploi. Franchise et honnêteté doivent être les mots d'ordre du nouveau gouvernement que les Français auront choisi. Marre de la langue de bois, de la démagogie, du hollandisme sur la courbe du chômage, d'un Etat faible qui fuit ses responsabilités et accule les collectivités territoriales dans l'impasse ! L'année 2017 est l'année où nous dirons STOP à une situation qui a trop duré !

Et ne perdons pas de vue nos valeurs chrétiennes qui sont le fondement de notre société ! Oeuvrons ensemble pour que la famille soit placée à nouveau au cœur de notre pacte républicain. Et arrêtons de confondre politique familiale et politique sociale, au risque d'affaiblir encore plus les classes moyennes qui, injustement, ont fait figure ces dernières années de parent pauvre !

A chaque fête de Noël, la famille se réunit autour des grands-parents, les patriarches. Moments de joie partagée, sans doute trop éphémères. La vie reprend rapidement son cours dans un rythme effréné. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine ! Il est vrai que les moments de retrouvailles sont devenus rares. "C'était mieux avant", entendons-nous dire souvent. Nostalgie d'une société où la famille jouait un rôle essentiel et où le lien intergénérationnel était fort. Pourtant, malgré ce pessimisme, nous continuons à créer du lien social et à le réinventer : participation à des activités culturelles au sein des maisons de retraite ou des hôpitaux, accueil d'étudiants chez des personnes âgées, heures de volontariat dispensées par les scolaires au profit des personnes du 3^e âge, échanges de savoir-faire, de connaissances et d'expériences professionnelles à destination des scolaires... Les actes de solidarité ne sont pas en perte de vitesse, bien au contraire ! Et les associations y ont un rôle important à jouer. Alors encourageons ces initiatives et renforçons-les !

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2017.

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 9 janvier 2017 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Mercredi 18 janvier 2017 à 20h45 pour le quartier Capucins/Eglise Saint-Germain, salle sous la Chapelle Saint-Louis, place de la Croix Blanche.

Participez à la vie de votre ville sur la page Facebook :
"Compiègne et son agglomération"

S O M M A I R E

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2016	P2	EXPRESSION LIBRE	P13
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	ACTUALITÉ	P14
SOCIAL - SOLIDARITÉ	P5	VIE PRATIQUE	P15
FUSION	P7	MÉMOIRE	P16
DOSSIER : LA POLICE MUNICIPALE	P8-11		

MATELAS - SOMMIERS - RELAXATION - LINGE DE LIT ...



Soldes

DATES SELON ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



... CANAPÉS CONVERTIBLES - OREILLERS ET COUETTES

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Bénéficiez de
50%
de réduction
d'impôts

INTERNET POURQUOI PAS VOUS !



Cours d'informatique à domicile

Systèmes

(Windows10 de Microsoft, Mac os d'Apple, etc...)

Ordinateurs et matériels numériques

(PC, Tablette, Ipad, Iphone, Smartphone, etc...)

Logiciels

(Word, Excel, Power Point, Messagerie, Safari, photo, picasa, etc...)

Pertinence Entreprise
l'informatique des Seniors

06 33 18 90 34

www.pertinence-entreprise.fr

RESTAURANT

la Table d'Elisa



GAULT/MILLAU

SOIRÉE "MENU CHOCOLAT"

Le 13 janvier 2017 / 35€ Tout compris
réservation obligatoire

Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"

"Entrée + Plat + Dessert"

+ Verre de vin

26€



HÔTEL DU NORD

*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

VINS
TOSCANE
POUILLES
SICILE
VENETI

GOURMET
EPICERIE FINE

SPRITUEUX
SPRITZ
GRAPPA
LIMONCELO
AMARETTO
MARSALLA

NOUVEAU
PÂTES
FRAÎCHES
MAISON

PROMAGES
PARMESAN
MOZZARELLA
BURRATINA
PECORINO
GORGONZOLA

CHÂRCUTERIE
JAMBON DE PARME
JAMBON san DANIELE
BELLOTA
JAMBON à la TRUFFE

IDÉE CADEAU
PANIER
GARNI DÈS
19€

PLATEAUX

Préparez Noël à
LA BODEGA
DU MARCHÉ

OUVERT :
du MARDI au DIMANCHE
À COMPIEGNE
12 rue st Corneille
Tel : 03 44 90 05 50

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année



WWW.QUALICERT.FR

Conventionné A.P.A. - P.C.H. - M.S.A.
Conventionnée Carsat - RSI - CNRACL - MGEN - etc...
Conventionné Garde Malade C.P.A.M.

Permanence téléphonique

7 jours sur 7, 24h/24

Tél. 03 44 36 72 96

adhap60a@adhapservices.eu

www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout



SOCIAL - SOLIDARITÉ

Mobilisation renforcée en période de grand froid

Le CCAS de la Ville de Compiègne vient en aide aux plus défavorisés tout au long de l'année en assurant auprès des personnes un accueil, une écoute, en leur apportant un soutien par le biais d'aides alimentaires et financières, en les accompagnant dans la gestion du quotidien ou en leur proposant un hébergement dans des structures adaptées.

"Mais dès les premiers grands froids, le dispositif est renforcé. Services municipaux et départementaux mais aussi associations se mobilisent" souligne Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS de la Ville de Compiègne.



Sandrine de Figueiredo, ici entourée de l'équipe du Samu social qui a ouvert début novembre une boutique solidarité destinée aux personnes sans abri, au 2 bis rue de Noyon.

Le 115, numéro d'appel d'urgence pour les sans-abri

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les personnes sans domicile fixe peuvent appeler gratuitement le 115 pour une demande de prise en charge.

Réservé à toute personne en difficulté sociale, ayant besoin d'un toit, de manger, de se laver ou simplement d'une écoute, le 115 tente d'orienter les personnes sans abri vers des associations partenaires relevant de l'urgence ou de l'insertion, en leur proposant un hébergement ou une orientation adaptée. A compter du 1^{er} novembre, ce dispositif de veille sociale départemental est renforcé avec des équipes supplémentaires.

Un accueil de jour au Café Sourire du Secours Catholique

Au 41 de la rue Notre-Dame de Bon Secours, les personnes sans domicile fixe, les personnes hébergées dans des structures d'urgence ainsi que celles qui sont en situation d'errance peuvent y bénéficier d'un accueil, le matin des lundis, mardis et vendredis, toute la journée du jeudi (fermé le mercredi) et d'un repas le mardi midi.

L'équipe du Café Sourire tente de recréer du lien social et propose différents services. Les personnes peuvent ainsi prendre une douche, laver leur linge, déposer quelques affaires, bénéficier d'un accompagnement individuel, ou encore disposer d'une adresse de domiciliation. La distribution du courrier a d'ailleurs lieu une fois par semaine, le jeudi après-midi.

Des maraudes sont assurées de jour comme de nuit

Le Samu social renforce ses maraudes, de jour comme de nuit. Des boissons chaudes sont alors servies dans la rue de 10h à 17h et le soir entre 20h et 24h à proximité de la gare de Compiègne. Les "Camions du cœur" servent également des repas dans plusieurs lieux de la ville.

Quand le thermomètre passe sous la barre des -5°C, les maraudes de nuit sont étendues jusqu'à 1 h ou 2 h du matin, selon la baisse des températures.

Un dispositif d'hébergement d'urgence est mis en place

Quand le plan Grand Froid, en niveau d'alerte 3, est déclenché par les services de la Préfecture, - les températures oscillent alors entre -11°C et -17°C pendant plusieurs jours consécutifs -, le CCAS de la Ville de Compiègne met en œuvre un dispositif d'hébergement d'urgence et ouvre le gîte des Pèlerins de la rue Saint-Lazare. 10 lits sont ainsi mis à disposition des personnes sans abri de 21h à 8h du matin et des repas sont fournis. Il suffit, pour pouvoir en bénéficier, d'appeler le 115 qui centralise les demandes.

De son côté, le Samu social met également à disposition des personnes sans abri, 10 places d'hébergement au 2 bis rue de Noyon à Compiègne et a ouvert depuis novembre une boutique solidarité destinée aux sans domicile fixe. Celle-ci est ouverte de 7h30 à 11h30, de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à minuit (de 7h30 à minuit le week-end). Les personnes peuvent y prendre un petit déjeuner le matin, un repas chaud le soir, et se doucher. Un accompagnement social, la possibilité d'une domiciliation et des animations à destination des usagers sont également proposés.

Les associations aussi se mobilisent

Restos du cœur, Banque alimentaire, Bébés du cœur, Croix-Rouge Française, l'épicerie sociale "La Passerelle", l'Équipe Saint-Vincent, Secours Catholique et, depuis leur nouvelle implantation cette année à Compiègne, Emmaüs et Les Petits Frères des Pauvres, œuvrent au quotidien pour apporter écoute et soutien aux personnes souffrant de pauvreté et d'exclusion. En période hivernale, les équipes sont d'autant plus mobilisées. ■

Tout savoir sur l'emploi à domicile entre particuliers, via le CESU

Vous avez des questions sur l'emploi d'un salarié à domicile via le CESU (Chèque Emploi Service Universel) ? Le CCAS vous invite à une réunion d'information le 1^{er} février 2017 à 17h30, salle 4 de l'annexe de la Mairie, 2 rue de la surveillance.

L'emploi à domicile entre particuliers permet d'accompagner les évolutions et besoins de notre société en apportant aux citoyens des réponses aux enjeux de garde d'enfants, en facilitant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle, et en participant au développement des emplois durables de proximité.

L'emploi à domicile, une réalité sur le territoire de Compiègne

Il représente des volumes importants et participe au dynamisme économique. Sur la zone d'emploi de Compiègne, près de 8 500 particuliers ont employé en 2015 une assistante maternelle, une garde d'enfants à domicile, un employé familial ou un assistant de vie Ils ont déclaré un total de plus de 1,4 millions d'heures (1).

Un Point Relais Particulier Emploi au sein du CCAS, pour être mieux informé

Conscient de l'intérêt de ce modèle d'emploi et des enjeux locaux qu'il porte, le CCAS a signé en mars 2016 une convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM), organisation professionnelle de référence du secteur, créant ainsi le premier Point Relais Particulier Emploi de l'Oise. Christophe Jacquet, Directeur adjoint du CCAS, assure une permanence tous les mercredis de 9h à 12h au CCAS de la Ville de Compiègne (bureau 6) pour informer et/ou orienter les Compiégnois vers le bon interlocuteur en

fonction des questions posées : recrutement, contrat de travail, prévoyance et retraite des salariés, formation ou encore CESU.

Le CESU : en savoir plus

Le CESU est en effet un sujet récurrent dans les demandes d'information des particuliers employeurs ou même des salariés. Le CESU a été mis en place par l'URSSAF il y a plus de 20 ans pour déclarer simplement son salarié à domicile. Aujourd'hui, une grande majorité des particuliers employeurs utilisent ce mode de déclaration mais ne connaissent pas toujours leurs droits, ni leurs devoirs vis-à-vis de leur salarié.

C'est pourquoi le CCAS organise une réunion d'information gratuite sur le CESU le 1^{er} février à 17h30, en salle 4 de l'annexe de la Mairie, 2 rue de la surveillance. Cette réunion, ouverte aux (futurs) particuliers employeurs mais aussi aux salariés du secteur, sera animée par la FEPEM. Elle permettra de comprendre comment recruter un salarié à domicile via le CESU et comment bien gérer cette relation d'emploi. Elle abordera entre autres les thèmes suivants : le CESU et son fonctionnement, les aides financières, le contrat de travail, la réglementation,

Plus d'infos et inscriptions au 03 44 40 72 34 (Monsieur Jacquet). ■

(1) Sources : Insee, ACOSS, CNCESU, IRCEM 2016
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille

Latifa Ibn Ziaten "mon combat contre le radicalisme"

Invitée à l'initiative du collège Malraux, Latifa Ibn Ziaten est venue mercredi 23 novembre parler avec les jeunes élèves de Compiègne. Un moment de forte émotion pour les enfants et leurs parents qui étaient également présents.



Le 11 mars 2012, Imad Ibn Ziaten, un jeune militaire sort de sa caserne à Toulouse. Il sera assassiné quelques minutes plus tard par Mohammed Merah. Depuis ce drame qui a secoué toute la France, sa mère Latifa, a décidé de consacrer sa vie à la lutte contre la radicalisation. Elle parcourt le monde, la France, allant de lycées en réunions de quartiers, évoquer sa souffrance de mère. Ce vide

que Mohammed Merah a créé en elle, elle le remplit jour après jour d'une parole réconfortante, structurée, pleine d'amour et dissipe dans l'esprit des jeunes toute tentation morbide. "Mohammed Merah était un assassin, rien de plus. Le terrorisme n'a pas de religion".

Son discours invite aussi les enfants à comprendre ce qu'est la République et à bien assimiler les notions de liberté et de laïcité qui font le socle de la République Française et qui sont le garant du bien vivre ensemble. Lors de cette rencontre, elle a aussi insisté sur le danger des réseaux sociaux où se cachent des prédicateurs de la mort.

Après ce témoignage extrêmement émouvant, les jeunes collégiens ont pu lui poser des questions. Rien n'était tabou : "qui vous a annoncé le décès de votre enfant ? Recevez-vous des menaces ? Avez-vous des remarques sur votre voile ? N'est-il pas trop douloureux de témoigner jour après jour de votre souffrance ?"

En mère, française et républicaine, Madame Ibn Ziaten a adressé en conclusion un vibrant "Chers élèves, faites attention à vous !". ■



Ensemble, donnons de la valeur à vos projets



**3
métiers**

Génie Civil Industriel & Environnement

Bâtiment Neuf

Réhabilitation

www.brezillon.fr

128, rue de Beauvais - Place Max Brézillon
60280 MARGNY LES COMPIEGNE
03 57 63 21 21



SANOFI



Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agrée FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE Réf. : F2476
MAISON 75 m² habitables environ de plain pied comprenant : entrée avec couloir distribution 3 Chambres, cuisine, salle d'eau-wc, chauffage central gaz.
IDEAL INVESTISSEMENT COLOCATION

NET VENDEUR 100 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 104 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : F/59

EXCLUSIVITÉ



15 min COMPIÈGNE SUD Réf. : F2477
CONFORTABLE MAISON CONTEMPORAINE (2001) élevée sur 3182 m² clos et boisés. DE PLAIN PIED. Entrée Salon-séjour (cheminée), cuisine aménagée prolongée d'une véranda récente, 1 chambre avec salle d'eau attenante, wc indpts, salle de jeux, local technique. À l'ÉTAGE, un palier dessert 3 chambres, dressing, salle de bains-wc et un STUDIO avec kitchenette et salle de bains-wc. GARAGE indépendant, abri bois, PISCINE 10 x 5 chauffée. À 15 minutes de COMPIÈGNE et moins de 55 minutes ROISSY CDG

NET VENDEUR 486 000 €
HONORAIRES AGENCE 2,85% TTC 13 850 €
PRIX DE VENTE HAI 499 850 €
D.P.E : D - G.E.S. : C/12

EXCLUSIVITÉ



Entre COMPIÈGNE et NOYON Réf. : F2472
À RESTAURER entièrement. MAISON DE PAYS 1878 en pierre de taille avec belle dépendance dans le jardin. L'ensemble sur 950 m² de terrain. Seulement à 15 minutes A1.

NET VENDEUR 100 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 104 800 €
D.P.E : VIERGE

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE près centre Réf. : F2468
Belle construction pour cette MAISON BOURGEOISE 210m² bâtie sur 730 m² sans vis-à-vis. Élevée sur sous-sol total elle comprend : De plain-pied : entrée, salon-séjour 50m² ouvrant sur terrasse sud, cuisine wc, suite parentale : bureau chambre salle de bains. GARAGE. À l'étage : 5 chambres, lingerie, salle de bains, douche, wc, grenier au-dessus. PRÉVOIR RAFRAÎCHISSEMENT.

NET VENDEUR 535 000 €
HONORAIRES AGENCE 2,75% TTC 14 700 €
PRIX DE VENTE HAI 549 700 €
D.P.E : D - G.E.S. : F/64

VOUS SOHAITEZ LOUER VOTRE BIEN ?



GESTION LOCATIVE ET PATRIMONIALE à honoraires réduits

SUPERFICIE APPARTEMENT 61 m²
LOYER MENSUEL HORS CHARGES 660 €

HONORAIRES AGENCE 4% IMMOBILIER : 950,40 € TTC répartis de la manière suivante :
À charge locataire : 475,20 € TTC
À charge propriétaire : 475,20 € TTC

Honoraires d'entremise et de négociation : à charge exclusive du bailleur : GRATUIT
Visites, constitution dossier, rédaction bail : 292,20 € TTC
Etat des lieux (61 m² x 3 €/m²) : 183,00 € TTC

HONORAIRES AGENCE X, Y, Z (selon prescriptions d'encadrement LOI A.L.U.R) 1342 € TTC répartis de la manière suivante :
À charge locataire : 671 € TTC
À charge propriétaire : 671 € TTC

Honoraires d'entremise et de négociation à charge exclusive du bailleur : ?
Visite, constitution dossier, rédaction bail (61 m² x 8 €/m²) : 488 € TTC
Etat des lieux (61 m² x 3 €/m²) : 183 € TTC

ÉCONOMIE RÉALISÉE CHEZ 4% IMMOBILIER :
Pour le propriétaire : 195,80 € TTC
Pour le locataire : 195,80 € TTC

Et une totale tranquillité au travers d'une garantie de loyers impayés.

VOUS OFFRIR UNE RÉELLE QUALITÉ DE SERVICES À UN PRIX JUSTE ET RAISONNABLE.

Tel est le credo du GROUPE 4% IMMOBILIER

EXCLUSIVITÉ



12 min COMPIÈGNE Réf. : F2284
45 minutes ROISSY CDG 12 minutes COMPIÈGNE dans un parc de 18000m². VILLA d'ARCHITECTE. Pierre/ardoise 430 m² habitables. Entrée ouvrant sur salon réception 84m² surmonté d'une mezzanine 65 m², salle à manger, bureau, cuisine, 4 suites avec leur dressing équipé et salle de bains. Logement d'amis. Pièces de service. Garage 4 vl.

NET VENDEUR 800 000 €
HONORAIRES AGENCE 2,25% TTC 18 000 €
PRIX DE VENTE HAI 818 000 €
D.P.E : E - G.E.S. : F/71

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE Réf. : F2452
Dans résidence de standing récente APPARTEMENT 3 pièces, parqueté, spacieux SE/SO. Entrée, séjour très lumineux ouvrant sur loggia. Cuisine américaine équipée, cellier, 2 chambres, Sd'eau wc GARAGE et PARKING - Chauffage individuel. Aucun travaux à prévoir : impeccable. SUPERFICIE Habitable 78,18 m² CHARGES courantes/an 1140 € COPROPRIETE 27 LOTS PRINCIPAUX

NET VENDEUR 260 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,8% TTC 9 880 €
PRIX DE VENTE HAI 269 880 €
D.P.E : D - G.E.S. : C/12



Marie-Françoise BOURDELLE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE PONT NEUF et UTC Réf. : F2463
APPARTEMENT 2 Pièces duplex 4ème et dernier étage (asc). CAVE. PARKING Ssol. Entrée (grand rangement). Séjour, kitchenette équipée (lave-linge réfrig cuisson). Salle de bains, chambre en mezzanine (rangements) + grenier. AU CALME TOUT À PIED. JOLI VOLUME SUPERFICIE L.C. 36,17m². CHARGES /an 1302 € eau et partie chauffage inclus COPROPRIETE 62 Lots principaux

NET VENDEUR 110 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 114 800 €
D.P.E : F - G.E.S. : D/23



à 2% d'honoraires seulement !*

*4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiegne@4immobilier.tm.fr



www.4immobilier.fr

FUSION

L'ARC s'agrandit en 2017

Au 1^{er} janvier 2017, la fusion entre l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA) sera effective. "L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne" réunira 22 communes, 16 issues de l'ARC et 6 de la CCBA.



Cette fusion résulte de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE) du 7 août 2015 qui prévoit la mise en œuvre par les préfets, de nouveaux Schémas départementaux de coopération intercommunale d'ici le 1^{er} janvier 2017. Le dispositif vise à renforcer l'intercommunalité en obligeant les structures de moins de 15 000 habitants à se regrouper avec d'autres. Verberie, Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin, Saint-Vaast-de-Longmont, Saintines et Néry rejoindront donc les 16 communes de l'ARC pour ne former qu'un seul territoire de 266 km² regroupant 81 635 habitants.

Un rapprochement naturel

Cette fusion entre l'ARC et la CCBA s'inscrit dans une logique géographique et de flux. Situés au sud de l'ARC, les habitants de la CCBA se tournent tout naturellement vers l'agglomération de Compiègne pour venir y faire leurs courses et accéder aux équipements publics, d'autant que les jeunes collégiens sont ensuite rattachés aux lycées compiégnais et qu'un quart des actifs de la CCBA travaille principalement dans les zones d'emplois de l'ARC. Administrativement aussi, des liens existent depuis plusieurs années. Les deux intercommunalités sont membres du Pays Compiégnois et du Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise, et les services de l'ARC travaillent déjà en lien avec la CCBA, notamment pour l'instruction des permis de construire et le Système d'Information Géographique.

Quelles seront les compétences de la nouvelle communauté d'agglomération ?

- Des compétences obligatoires en matière d'Aména-

gement du territoire (Schéma de Cohérence Territorial, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ZAC d'intérêts communautaires, Transports), de Développement économique et Tourisme, d'Equilibre social de l'habitat (Politique du logement social, Programme Local de l'Habitat), de Politique de la Ville, d'Aires d'accueil des gens du voyage, de Collecte et traitement des déchets ménagers. Dès l'entrée en vigueur de la fusion, les six communes de la CCBA bénéficieront donc progressivement de l'exercice de ces compétences.

- Des compétences optionnelles et facultatives qui devront soit être exercées par la communauté d'agglomération nouvellement formée, soit restituées aux communes. Les décisions en la matière devront être prises au cours de l'année 2017 mais les réflexions conduites ces derniers mois ont déjà permis d'aboutir à un consensus sur la répartition de certaines de ces compétences.

Ainsi en matière d'entretien des voiries (balayage, élagage, débroussaillage) et d'organisation de séjours, les compétences exercées jusqu'à présent par la CCBA seront restituées aux six communes. Parallèlement, le Relais d'Assistantes Maternelles et la voie d'accès à la Zone d'Activités de Verberie (rattachée à la compétence Développement économique) seront reprises par la future communauté d'agglomération.

Il en sera de même pour la compétence Très Haut Débit, qui était exercée par la CCBA et non par l'ARC, et qui sera exercée par la nouvelle agglomération dès lors qu'elle revêt un caractère intercommunal et contribue à l'attractivité du territoire. Des discussions sont enfin en cours sur le devenir des équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire par la CCBA (cours de tennis de Béthisy-Saint-Pierre et Espace Dagobert à Verberie), afin qu'ils

reviennent aux communes concernées, en échange d'une compensation financière.

Qu'est-ce que cela va changer ?

Le nombre et la répartition des sièges entre les communes au sein de l'assemblée délibérante de la nouvelle communauté d'agglomération ont été redéfinis selon la méthode de droit commun (avec une représentation de toutes les communes et en fonction du nombre d'habitants). Le nouveau conseil d'agglomération comportera donc 53 membres (au lieu de 47 auparavant), 46 issus des communes de l'ARC et 7 issus des communes de la CCBA. Le bureau sera constitué d'un président et de 14 vice-présidents (au lieu de 10). A noter aussi que dans cette nouvelle répartition, Compiègne bénéficiera de 2 sièges supplémentaires.

Pour les communes dont le nombre de sièges a varié, de nouvelles élections devront avoir lieu au sein de leurs conseils municipaux afin de désigner les conseillers communautaires qui les représenteront. Ces élections devront avoir lieu avant le 5 janvier 2017, date à laquelle le nouveau conseil d'agglomération se réunira. ■

Dès le mois de mars, tous les foyers de la nouvelle communauté d'agglomération bénéficieront dans leurs boîtes aux lettres du Picantin, le calendrier des manifestations actuellement encarté dans le Compiègne Notre Ville et mis à disposition dans les communes de l'ARC. Ce document regroupera l'ensemble des événements ayant lieu au sein des 22 communes de la nouvelle communauté d'agglomération.

DOSSIER



POUR LA POLICE MUNICIPALE, PLACER LES CONCITOYENS AU CŒUR DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ EST UNE PRIORITÉ

➤ Gendarmerie nationale, Police nationale, Police municipale, quelles sont leurs domaines d'intervention ?

- La Gendarmerie nationale est compétente sur l'arrondissement de Compiègne, en dehors des communes de Compiègne, Margny, Venette et de la Zone commerciale de Jaux-Venette.
- La Police nationale est une Police étatique dont la raison d'être est de lutter contre la délinquance dans les villes de Compiègne, Margny, Venette et ZAC de Jaux-Venette pour la circonscription de sécurité publique de Compiègne.
- La Police municipale est directement placée sous l'autorité du Maire, ce dernier ayant la charge de faire respecter le bon ordre, la tranquillité et la salubrité publiques sur sa commune. C'est donc une police communale, dont l'objectif premier est de faire respecter les arrêtés édictés par le maire.

Des missions bien réparties, mais complémentaires

"Les deux forces de Police (nationale et municipale) interviennent sur des thématiques différentes mais complémentaires. Cette répartition des missions est prévue dans une convention signée entre les deux polices" souligne le Commissaire de police Sébastien Chalvet.

Au quotidien, la Police municipale est chargée de la surveillance des bâtiments communaux, de la sécurisation des foires, festivités et événements organisés par la commune, des patrouilles en centre-ville, de la sécurisation des marchés, etc. Elle est également chargée de la Police du stationnement.

"De son côté, la Police nationale réalise des patrouilles anti-délinquance, répond aux appels "17" (appels d'urgence police-secours), est chargée des dispositifs importants de maintien de l'ordre ou de sécurisation lors des grands rassemblements de personnes. Elle est enfin chargée des enquêtes judiciaires.

Si la répartition des missions est bien établie et claire, les deux forces interviennent bien souvent ensemble au quotidien, afin de s'aider mutuellement" précise le Commissaire de police.

➤ La Police municipale dispose de moyens pour assurer la sécurité des Compiégnois

La Police municipale est avant tout une police de proximité, proche de la population, présente régulièrement sur le terrain pour assurer les missions de prévention et de surveillance. Pour cela, elle dispose de différents moyens adaptés à une logique de protection des concitoyens.

INTERVIEW - ERIC VERRIER

Travailler de concert dans un seul but : assurer encore plus de protection à nos concitoyens



"Avec Eric Chevalier, nouveau responsable de la Police municipale depuis octobre 2016 et Hervé Legrand, Directeur de la Sécurité, nous définissons ensemble les actions à mener au quotidien et dans le plus long terme, sous l'autorité du Maire et en lien étroit avec les forces de l'ordre de l'Etat, pour préserver la sécurité et la tranquillité de tous" confie Eric Verrier, adjoint au maire délégué à la Sécurité publique. "C'est ainsi qu'en étroite collaboration avec le Préfet et les services de Police nationale, ont notamment été mis en place le dispositif de "Participation citoyenne" dans les quartiers afin de lutter contre les vols par ruse, les faux démarcheurs, les cambriolages, ou encore la Procédure de Rappel à l'ordre qui permet au Maire de convoquer les "primo-délinquants" et leurs parents pour leur rappeler leurs devoirs et obligations afin de ne pas nuire à l'ordre et à la tranquillité publics, et ce avant qu'une procédure judiciaire ne soit engagée".

L'armement des policiers municipaux, effectif depuis septembre 2016

La municipalité a décidé d'armer sa Police municipale. "L'autorisation de détention et de port d'arme est délivrée pour une durée déterminée, de façon individuelle pour chaque agent qui est soumis à une visite médicale, et pour l'accomplissement de missions bien déterminées" précise Eric Verrier, adjoint au maire en charge de la Sécurité publique.

Des formations préalables à l'armement des agents n'en sont pas moins obligatoires, elles sont assurées par des moniteurs spécialement formés. Les policiers municipaux de Compiègne suivent ensuite régulièrement des entraînements aux stands de tir de Crisolles et de Senlis pour le maniement du revolver et à Margny pour le flashball.

Les 28 policiers habilités sont aujourd'hui dotés de revolvers Manhurin, anciennes armes de la Police nationale que l'Etat met gratuitement à disposition des communes. La Ville a par ailleurs bénéficié d'aides du Conseil Départemental pour l'équipement des policiers municipaux (munitions, casques anti-bruit, lunettes, étuis, dragonnes,...) et leur formation préalable. Rappelons aussi que parallèlement aux armes létales, les policiers sont munis de bâtons de défense Tonfas.

La brigade cynophile, un effet dissuasif



Un quatrième maître-chien rejoindra en février la brigade cynophile placée sous la responsabilité du brigadier-chef principal David Fromentin. La brigade accomplit des opérations de surveillance en patrouille pédestre de jour comme de nuit, elle est également présente sur les importantes manifestations. La présence d'un chien a un effet dissuasif, elle permet d'aider les fonctionnaires de police lors d'interpellations d'individus et participe à la protection et à la sécurité des personnes et des biens.

Tous les jeudis après-midi, les chiens et leurs maîtres s'entraînent au Camp des Sablons. Des entraînements ont lieu également régulièrement avec les polices municipales de Noyon, Chantilly, Crépy-en-Valois, Enghien-les-Bains et Meaux.

Des caméras de vidéo-surveillance

La Police municipale travaille en lien étroit avec le Centre de Supervision Intercommunal qui dispose d'une cinquantaine de caméras réparties sur l'ensemble du territoire de Compiègne. 10 caméras supplémentaires seront installées début 2017. Ce dispositif permet d'assurer une surveillance 24h sur 24, 7 jours sur 7 dans divers lieux de la ville.

La verbalisation, une prérogative pour lutter contre les infractions

Les policiers municipaux peuvent être amenés à verbaliser en cas d'infractions aux arrêtés de police du Maire mais également en ce qui concerne la protection de l'environnement, la conservation du domaine routier (dommages causés à un panneau directionnel par exemple), la lutte contre les nuisances sonores, les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie,...).

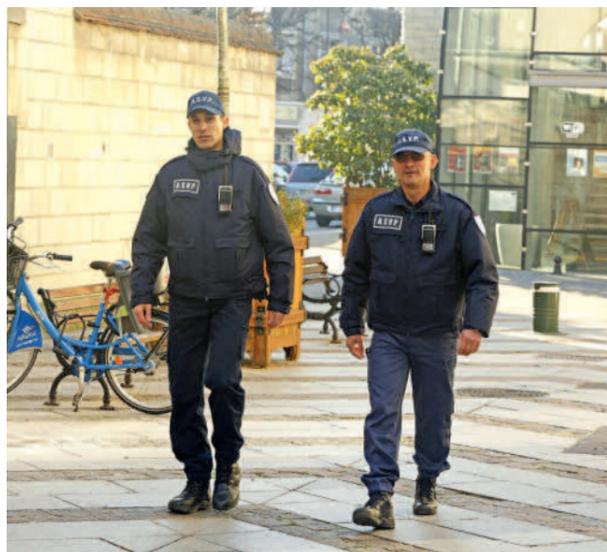
Ils sont également compétents pour constater certaines infractions au code de la route, au stationnement et verbaliser les contrevenants. Ils peuvent procéder au dépistage de l'alcoolémie ou de stupéfiants. Ils ont aussi la faculté de verbaliser les piétons et de contrôler les documents relatifs à la circulation (validité du permis de conduire,...). En cas de délit flagrant constaté sur le champ, ils peuvent procéder à une interpellation.

La Police municipale demeure avant tout une police de proximité

Des patrouilles pédestres et à VTT, pour être plus proche des habitants



Les missions de la Police municipale en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent avant tout dans le cadre d'une police de proximité. Les patrouilles pédestres et à VTT sont dans cette logique pour aller plus facilement au contact des administrés et des commerçants, faire de la prévention et rassurer la population. A l'avenir, ces patrouilles seront renforcées pour que la Police municipale soit encore plus visible et près des habitants.



Assurer la sécurité lors des manifestations

Outre les patrouilles quotidiennes assurées dans les différents quartiers de la ville de jour comme de nuit, un service d'encadrement et de sécurité est mis en œuvre lors des nombreuses manifestations organisées par la Ville ou en

étroite collaboration avec elle (Festivités du 1^{er} mai, Fête des associations, Fête de la chasse et de la nature, Fêtes Jeanne d'Arc, Foire aux Fromages et aux Vins, événements sportifs, culturels et militaires,...). Ce dispositif a été renforcé ces derniers mois dans le cadre du Plan Vigipirate.

L'opération Tranquillité Vacances, c'est toute l'année !

Si vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement, vous pouvez bénéficier du dispositif Opération Tranquillité Vacances mis en place tout au long de l'année par la Police municipale et la Police nationale. Cette opération a pour but d'assurer, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions, une surveillance des pavillons et appartements signalés par leurs occupants avant leur départ, et permet, soit d'éviter, soit de pouvoir constater rapidement une tentative d'effraction ou un cambriolage.

Il suffit de vous présenter à l'accueil de la Police municipale ou du Commissariat de Police pour donner vos coordonnées, vos dates de vacances, indiquer si un voisin passe régulièrement ou s'il y a une alarme. Les passages des policiers seront signalés par le dépôt d'une fiche dans votre boîte aux lettres.

L'accueil du public au poste de Police municipale, une mission primordiale

Le rôle de la Police municipale est à ce titre tout à fait complémentaire avec celui de la Police nationale. Si les dépôts de plainte doivent obligatoirement être effectués au Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain, la Police municipale assure également un accueil au Poste de Police, 2 place de la Croix Blanche, dans d'autres domaines : service des objets trouvés, divagation des animaux domestiques et animaux nuisibles, dépôts sauvages ou encore gestion des décisions de mainlevées suite à la mise en fourrière d'un véhicule. ■

La Police municipale, c'est :

- 28 policiers municipaux, dont 4 maîtres-chiens
- 6 agents ASVP qui sont amenés à exercer des missions de surveillance sur la voie publique. Ces derniers ont notamment compétences pour constater les infractions concernant l'arrêt ou le stationnement interdit, gênant ou abusif des véhicules, ainsi que les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule, ils assurent aussi la surveillance des parcs et espaces publics.

Numéros utiles

- Police secours : 17
- Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain
Tél. 03 44 36 37 37
- Police municipale, quartier des Capucins, 2 place de la Croix-Blanche
Ouverte au public de 8h à 4 heures du matin, du lundi au samedi, les jours ouvrables
Tél. 0800 502 507 (numéro vert) ou 03 44 36 36 00

Hervé Legrand, directeur de la Sécurité



Si Hervé Legrand travaille en étroite relation avec la Police municipale et son nouveau responsable Eric Chevalier, il est plus particulièrement en charge :

- du Centre de Supervision Intercommunal qui dispose actuellement de 155 caméras sur le territoire de l'ARC et est devenu un outil particulièrement apprécié des services de Police et de Gendarmerie,
- du suivi du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui regroupe nombre de partenaires (Police nationale, Pompiers, Bailleurs sociaux, Education nationale, UTC) en vue de trouver des solutions pour remédier aux problèmes de nuisances sonores, de relations entre les locataires, avec les étudiants,...
- de la sécurité des bâtiments communaux (caméras de surveillance, gardiens,...),

- de la gestion de crise, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qui peut être déclenché en cas d'événement grave sur la commune (inondation, explosion,...)
- de la gestion des gens du voyage.

LA CROIX SAINT OUEN

NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER

Démarrage des travaux !


DOMAINE
DE SAINTE-CROIX

MAISON AVEC JARDIN ET PARKING

Du 3 pièces au 6 pièces

A 5 minutes de Compiègne en lisière de forêt

Une architecture **moderne** et un maximum
de **confort**

Idéalement situé à **proximité
des commerces et des écoles**

Maison à **haute efficacité énergétique**
(RT2012)

PTZ pour les primo accédants

Eligible loi Pinel pour alléger vos impôts



**CUISINE OFFERTE*
POUR TOUT ACHAT D'UNE MAISON 4 PIECES
JUSQU'AU 15 JANVIER 2017**

PTZ : Le prêt à taux zéro est un prêt aidé qui vous permet l'achat de votre première résidence principale si vos ressources ne dépassent pas un certain plafond (www.service-public.fr). Loi Pinel : réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafond de ressources (www.service-public.fr). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations collectées vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez écrire à SCCV VILLAMENAGEMENT Zac des jardins 60610 La Croix Saint Ouen. Garanties et assurances obligatoires incluses. Photos non contractuelles. Cuisine offerte (d'une valeur de 3120 euros T.T.C. pour tout achat d'une maison T4 avant le 15 janvier 2017 dans la limite des stocks disponibles (voir détail de l'offre dans le bureau de vente).

ESPACE DE VENTE
142 Route Nationale - La Croix Saint Ouen
www.domaine-sainte-croix.com
03 44 86 23 37

SCCV VILLAMENAGEMENT


Auchan
LACROIX ST OUEN



**De nombreuses affaires à saisir
avant le 31 décembre 2016**

**La Direction et le Personnel d'Auchan
remercient tous ses Clients
pour ces années de fidélité et
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.**

SOLIDARITÉ

Ensemble2générations : une association qui réunit !



Nos aînés se sentent souvent seuls. Leurs enfants n'ont pas forcément le temps de passer les voir ou n'habitent pas dans la région, et les personnes âgées, attachées à leur maison, à leur appartement, préfèrent tout de même rester chez elles le plus longtemps possible.

De leur côté, les étudiants ont du mal à trouver un logement à un coût abordable et sont obligés de travailler pour payer leur loyer, un travail qui peut parfois nuire à la réussite de leurs études.

L'association ensemble2générations permet d'aider ces personnes. Après les avoir rencontrés et sélectionnés en fonction de leurs affinités, elle met en relation personne âgée et étudiant pour des échanges de services. "Chaque senior propose ainsi

de loger un jeune en échange de petits services de la part de celui-ci ou simplement d'un peu de compagnie" explique la présidente de l'antenne compiégeoise, Laure Margelidon.

"En contrepartie, l'étudiant ne paye souvent que les charges liées à son hébergement. Une relation se crée entre les deux personnes et, lors du départ de l'étudiant, la séparation est parfois difficile".

L'association recherche encore des seniors qui voudraient bien ouvrir leurs portes à des étudiants. 10 binômes se sont déjà formés à Compiègne cette année.

Pour plus de renseignements, contactez Laure Margelidon au 06 87 91 14 40. www.ensemble2generations.fr ■



Hugo, 19 ans, est en 2^e année de BTS en commerce international à Jean-Paul II. Il vit chez Madame Lefort, 95 ans, depuis le début du mois de septembre : "Hugo m'aide pour les petites choses du quotidien, comme sortir les poubelles ou préparer le café". Les enfants de Madame Lefort sont rassurés car leur mère n'est pas seule, il y a une présence en cas de problème. Hugo apporte un peu de compagnie à Madame Lefort : "Le soir, je viens la voir vers 19h, nous regardons la télévision ensemble. Je ne rentre pas plus tard que 20h, ou je la prévient pour ne pas qu'elle s'inquiète". Hugo n'est pas le premier étudiant que Madame Lefort accueille chez elle. Elle a d'ailleurs gardé contact avec la dernière jeune fille qui était restée deux ans.

Centres aérés du 13 au 24 février 2017

Du 13 au 24 février inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
 - Centre Hammel (3/6 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
 - Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
 - Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
 - Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
 - Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Les enfants y seront accueillis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est **obligatoire en mairie**, au service de la Vie scolaire (bureau 251), du 23 janvier au 7 février inclus.

Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85. ■

HLa.

Haude Leroy
Architecte DPLG

Architecture d'intérieur
Réhabilitation et rénovation

Design de mobiliers sur mesure

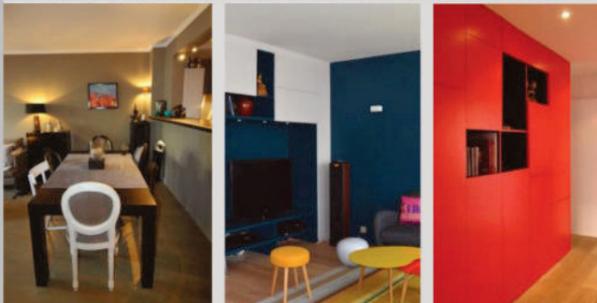
Diagnostic avant une vente
ou une acquisition
d'un bien immobilier

07 89 64 19 31
hla.architecte@gmail.com

"Une esquisse réalisée par un architecte vous aide à formaliser vos besoins et à adapter chaque espace à votre manière de vivre".

Mes honoraires sont identifiés par mission et modulables en fonction de votre budget et de vos attentes".

www.hla-architecte.com



La garde de vos enfants
en toute sérénité !



Baby-Sitting occasionnel
Retour d'école ou de crèche
Garde à temps plein et partiel



Babychou Services Compiègne

13 rue de Général Leclerc - 60200 Compiègne
contacts60compiègne@babychou.com

09 86 11 23 39

www.babychou.com

Aide de la CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50% dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts

LitSalons

CENTRE RÉGIONAL
DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

SOLDES MONSTRES ! Devis à domicile

LITERIE
SALONS

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI
10h-12h / 14h-19h

Rivage

Margny-Lès-Compiègne (60)

NOUVEAU QUARTIER DES DEUX RIVES

Le privilège des bords de l'Oise, la proximité de la gare et de Compiègne centre

- Du STUDIO au 5 PIÈCES
- Une ARCHITECTURE CONTEMPORAINE dans l'esprit maritime
- De généreux BALCONS et de belles TERRASSES
- PARKINGS en sous-sol
- COMMERCES au pied de l'immeuble

DÉMARRAGE DES TRAVAUX



EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits

ESPACE DE VENTE

Au pied du Pont Neuf

à MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

(1) Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2012 pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. (2) Loi Pinel : réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition. * Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite «informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Réalisation Cappuccino pour Eiffage Immobilier Nord Ouest RCS Lille 432 847 812 Septembre 2016. Document non contractuel.

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Et si...



Et si la baisse des dotations de l'Etat n'était pas une fatalité ? Et si nous arrivions à innover, à trouver de nouveaux modèles d'investissements, pour faire naître les projets que nous ambitionnons sur notre territoire ?

Et si nous pouvions trouver des partenariats publics-privés pour faire aboutir les projets de notre agglomération ?

Ce sont ces postulats qui m'ont donné l'envie de créer un groupe de travail pour mener à bien le projet du PESC (Pôle d'Excellence Sportive du Compiégnois).

L'idée est simple : Créer un pôle multisports (hébergement + emplois + suivis techniques et médicaux) de sportifs de très haut niveau sur le Compiégnois.

En créant ce centre ;

- Nous créerions littéralement des modèles pour nos jeunes, sportifs ou non, qui évolueraient à proximité de ces médaillés mondiaux ou olympiques !

- Nous créerions une dynamique positive pour l'ensemble du sport dans notre agglomération et même dans notre département !

- Nous contribuons à développer la notoriété du Compiégnois et sa vitalité sportive et économique !

- Nous serions un point stratégique incontournable (qui pourrait recevoir de nouveaux équipements sportifs de grande qualité) dans l'hypothèse où Paris recevrait les jeux olympiques de 2024 !

Ainsi, lorsque nous avons (avec plus d'une quinzaine d'associations sportives locales

ayant accepté de travailler avec moi sur ce projet fou) constaté tous ces atouts, il nous fallait trouver LA solution pour tenter de donner vie à ce projet sans que le budget de la commune n'en soit impacté.

LA solution semble s'orienter vers un partenariat public-privé inédit en France qui ne coûterait rien au contribuable !

Compiègne pourrait, en cas d'aboutissement, être une fois de plus, en pôle position des communes innovantes, mais cette fois-ci, en terme de nouveau modèle d'investissement !

De l'idée, nous avons su créer le projet.

Du projet, nous avons su convaincre plusieurs investisseurs immobiliers.

De ces investisseurs immobiliers convaincus, il nous reste à trouver un mécène équipementier sportif.

De tout cela, naîtra le PESC.

Du rêve à la réalité, il reste beaucoup de travail, mais il n'y a plus qu'un pas.

Et je serais fier de pouvoir faire naître cette réalité dans notre ville dès les prochains mois pour faire rayonner Compiègne encore davantage.

Chers ami(e)s compiégnaises et compiégnais, rêvons, projetons, travaillons et avançons ensemble.

Le sport, c'est l'apprentissage des règles et le goût de l'effort ; le sport, c'est le collectif et l'entraide ; le sport, c'est la compétition et le challenge ; le sport, c'est le bien-être !

Vive le sport ! Et que le sport porte au plus haut niveau international les couleurs de Compiègne !

Marc-Antoine Brekiesz

Conseiller municipal délégué à l'Economie et aux Relations avec les Entreprises

Pour que les fêtes de Noël soient une réussite !



Chaque année, les services de la mairie se mobilisent dès la mi-novembre pour que les Compiégnois, petits et grands, puissent profiter pleinement pendant tout le mois de décembre, des illuminations et quelques 200 pièces

lumineuses installées dans les rues et quartiers de la ville, du Marché de Noël et de ses 28 chalets sur la place de l'Hôtel de Ville, des animations gratuites tous les mercredis, samedis et dimanches en centre-ville. Cette année, les services ont innové en créant un éclairage animé sur la façade de la mairie et en utilisant la technique de vidéo mapping, comme cela se fait dans de grandes villes.

Mais la période de Noël est aussi riche en émotions pour les plus petits qui bénéficient tous d'un spectacle en présence du Père Noël. Cette année, les élèves des 18 écoles élémentaires publiques et privées et les enfants de la Faisanderie ont assisté à un spectacle musical "Beurre de Pinottes" à l'Espace Jean Legendre. Six représentations ont ainsi été données. De leur côté, les enfants des 20 écoles maternelles de Compiègne ont bénéficié d'un spectacle présenté par le cirque Medrano au Rond-Royal. Au total, 4960 enfants sont repartis avec des friandises ou des bâtons lumineux offerts à l'issue des représentations, et des souvenirs plein la tête. Tout cela n'aurait pu être possible sans la mobilisation des services, des enseignants et le soutien financier de la Ville qui a consacré un budget de

39 000 euros au Noël des enfants (spectacles, transports en cars, friandises et bâtons lumineux compris).

Les enfants des crèches ne sont pas oubliés. Tous reçoivent un jouet des mains du Père Noël à l'issue d'un spectacle et d'un goûter proposés dans le cadre du Noël des crèches, en présence des familles et du personnel.

Des fêtes qui sont aussi synonymes de solidarité avec, notamment l'opération Solidarité pour Noël qui permet chaque année à 150 enfants défavorisés et à leurs familles d'assister à un spectacle offert par la Ville. A l'issue, le Père Noël en personne remet les cadeaux collectés quelques jours auparavant grâce à la générosité des Compiégnois.

Solidarité encore auprès de nos aînés qui se retrouvent chaque année en décembre autour d'un bon repas et d'un après-midi festif offerts par le CCAS de la Ville de Compiègne, au Centre de Rencontres de la Victoire. 793 personnes, âgées d'au moins 67 ans, ont pu en bénéficier les 16 et 17 décembre. Et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, notamment au sein des maisons de retraite, reçoivent la visite des élus pour un moment convivial. Un petit cadeau leur est également remis.

Au total, plus de 173 000 euros ont ainsi été consacrés aux fêtes de fin d'année, pour que les Compiégnois, toutes générations confondues, puissent partager avec nous la magie de Noël.

Que 2017 vous apporte beaucoup de joie et de bonheur. Bonne année à tous !

Sylvie Oger-Dugaut

Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et à la Formation

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Et surtout la santé !!

Toujours un doigt sur la polémique, Philippe MARINI a censuré courant novembre la campagne nationale de prévention contre le virus du SIDA en faisant retirer les affiches des abris-bus de la ville. En cause, ces couples homosexuels enlacés sur les affiches qui "nie[nt] l'image et la réalité de la famille" nous déclare benoîtement le Maire. Les voix qui s'élèvent d'ordinaire si viriles et si éprises d'humanités gréco-latines, chevrotent soudainement tout en affectations. On vante le courage d'Achille mais on rougit de son amitié pour Patrocle !

Empêcher les messages de prévention utiles contre le sida est grave et irresponsable.

L'homophobie et le sectarisme ne doivent en aucun cas être acceptés à Compiègne.

La campagne de prévention proposée par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé est une campagne sans tabou. C'est aussi une campagne qui s'inscrit pleinement dans un contexte où la vigilance doit être au rendez-vous pour éviter que la maladie prenne de l'ampleur.

La santé des Compiégnois et la lutte contre toute forme de discrimination doivent être au cœur de l'action quotidienne de nos élus locaux.

30 000 personnes en France vivant sans le savoir avec le VIH et 7000 nouveaux cas chaque année ne pèsent en effet pas bien lourd face à la pudibonderie et au calcul politique d'une certaine Droite.

Or, c'est aussi cette certaine Droite qui a remporté les primaires sous le nom de François FILLON. C'est celle qui est entrée en ordre de bataille pour les présidentielles du printemps prochain.

C'est encore elle qui, grisée par sa victoire d'étape, stigmatise les malades en parlant de "bobologie" et de soins de "confort" (entendez optique, dentaire, audio-prothèse ...), c'est elle qui rêve debout de livrer leur prise en charge aux appétits des assureurs privés, entendez à une tarification usurière.

C'est dire si les électeurs devront peser deux fois leur bulletin avant de le glisser dans l'urne aux prochaines élections.

Nous présentons, à tous les compiégnais et toutes les compiégnaises, nos meilleurs vœux pour 2017 : une bonne année, et surtout une bonne santé...

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Quand les élites se délitent

La victoire de Donald Trump, lors de l'élection présidentielle américaine est un raz-de-marée politique, qui symbolise trois faits majeurs sur l'échiquier international : le retour de la volonté des peuples à ne plus se laisser dicter leur destin par les oligarques, les marchés financiers et les lobbies mondialistes ; le retour en grâce de l'idéal patriotique et souverainiste ; la fin du monopole de la pensée unique orchestrée par les médias, pseudos-intellectuels et économistes, qui découvrent avec effroi que le peuple peut décider de son avenir sans être influencé ou apeuré par leurs analyses orientées et inféodées aux lobbies sus-nommés.

Au-delà de la personnalité du candidat républicain et de sa capacité à gouverner et à tenir ses engagements sur le long terme, compte tenu des pressions et coercitions qui ne manqueront pas de s'exercer, le plus important est de constater que, dans la continuité du Brexit, le peuple, au sens noble du terme, reprend le chemin de son émancipation, et que celle-ci est universelle. La tradition patriotique des Etats-Unis est ici portée au pinacle, redevenue l'Alpha et l'Omega. Celle-ci se développe partout dans le monde, là où le mondialisme

assumé de nos élites essaye de diluer traditions et identités par l'entremise d'une immigration non maîtrisée et pourvoyeuse de main-d'œuvre bon marché, chère aux intérêts des financiers et autres fossoyeurs des peuples.

L'on agite le spectre des places financières qui "dévisent" ? Cela n'émeut pas le citoyen moyen dont le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. Depuis le Brexit, le Royaume-Uni n'a pas sombré, loin s'en faut, dans les affres de la banqueroute.

Les pseudos élites médiatiques, politiques et artistiques, usant sans retenue de tous les artifices de propagande, de désinformation, de dénigrement des électeurs, n'arrivent plus à endiguer cette révolte des peuples, ce "printemps" qu'ils abhorrent, car il est le signe de la fin de leurs privilèges.

Cette aggiornamento souverainiste est non seulement inéluctable mais, avant toute chose, impérative. Le Peuple de France et les Compiégnois auront, dans un avenir proche, les clés de leur émancipation.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

ACTUALITÉ

La salle Dubillot, de nouveau en service

Dans la nuit du 19 au 20 septembre 2014, la salle Dubillot, située quai du Clos des Roses, était incendiée. Elle vient, début décembre, d'ouvrir de nouveau ses portes, après plusieurs mois de travaux.



À l'origine, la salle Dubillot servait pour le stockage des jouets destinés au Noël Solidarité des enfants défavorisés et à entreposer les costumes pour le Carnaval des enfants. Elle hébergeait également l'association Les Amis de l'Oise du Chemin de fer et dans un local attenant, le studio de répétition de musique dédié aux jeunes des quartiers, lui aussi détruit.

Après le sinistre, la ville de Compiègne s'est immédiatement mobilisée pour reconstituer le stock de jouets et réouvrir le studio de répétition de musique, transféré en octobre 2015 au Ziquodrome.

"Pour la Ville, il était indispensable de remettre en état cette salle qui sert à la vie du quartier et au stockage de matériels" souligne Nicolas Leday, adjoint au maire en charge des travaux et bâtiments communaux. "Un chantier de reconstruction a été lancé et des entreprises ont été sollicitées, notamment pour le désamiantage, la déconstruction partielle du bâtiment et le gros œuvre. Isolation intérieure, menuiseries extérieures en aluminium avec double vitrage, chauffage et sanitaires ont été ins-

tallés. Un quart de la salle, trop endommagée, n'a cependant pas été reconstruit, laissant place à des espaces verts et à un parking. Ont ainsi été réalisés des travaux de terrassement, de raccordement des eaux de pluie et eaux usées et la pose de terre végétale. Des éclairages extérieurs ont été installés pour renforcer la sécurité du site. 20% des travaux ont été effectués en régie, comme l'électricité, la reprise de murs, les peintures intérieures et les espaces verts".

L'association Les Amis de l'Oise du chemin de fer qui avait été relogée momentanément dans un local près du Mémorial de l'Internement et de la Déportation, est revenue dans la salle Dubillot. Elle dispose d'un local de 86 m² qui a bénéficié d'un rafraîchissement. L'autre moitié du local est de nouveau occupée par les centres de loisirs.

"Nous sommes restés dans l'enveloppe des 290 000 € alloués par les assurances pour les dégâts occasionnés, dont 40 000 € au titre de la perte des jouets entreposés". ■

Etre acteur de sa transition professionnelle



La 4^{ème} édition du salon Rebond Cadres "Etre acteur de sa transition professionnelle", se déroulera le jeudi 26 janvier de 9h à 17h au Centre de Transfert et au Centre d'Innovation de l'UTC,

Professionnelle, les organismes susceptibles de les épauler dans leurs projets et leurs réflexions, et les entreprises intéressées par cet excellent vivier de compétences, de dynamisme et d'expérience que représentent ces cadres.

Stands, conférences, ateliers, rendez-vous avec les entreprises présentes pour échanger et "réseauter" ou exposés d'entreprises autour des enjeux liés à leur secteur d'activité rythmeront cette journée de rencontres.

Inscription obligatoire et gratuite sur : www.weezevent.com/rebond-cadres-utc-26-01-17 ■

66 avenue de Lansdhut.

L'objectif de cette journée est d'établir des connexions entre les cadres en Transition

NOUVEAUX COMMERCES



Culinarion - Magasin d'ustensiles de cuisine
10 Rue Saint-Corneille



Précieuse - Bijoux et fantaisies haut de gamme
25 rue Jeanne d'Arc

Les classes préparatoires au lycée Pierre d'Ailly ouvrent la voie à des parcours d'excellence



Ecole des Mines...) dans les domaines tels que l'aéronautique, les énergies, l'informatique ou la chimie...

Les classes littéraires ouvrent la voie du concours de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et de nombreuses autres formations, telles l'Ecole du Louvre, l'Ecole des Chartes, de l'Ecole Supérieure d'Interprétariat et de Traduction (ESIT), des Instituts d'Etudes Politiques (IEP) et des écoles de commerce ou de journalisme.

Le lycée Pierre d'Ailly a signé des conventions avec l'UTC, l'ESCOM, l'UPJV, Paris IV, Paris VI et d'autres universités. Ainsi, les étudiants peuvent poursuivre sans difficulté leurs études en vue de la Licence, du Master ou du Doctorat dans un parcours universitaire reconnu au niveau européen.

La qualité et l'expérience de professeurs aguerris, une pédagogie ouverte et différenciée, contribuent à l'excellente réussite des étudiants.

Plus de renseignements sur le site Internet du lycée : www.pierredailly.fr ■

Aujourd'hui, six classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent près de 200 élèves sur les 1600 du lycée Pierre d'Ailly : lettres supérieures (hypokhâgne) et première supérieures (khâgne), MPSI (mathématique, physique et science de l'ingénieur) et MP, PCSI (physique-chimie et science de l'ingénieur) et PC.

Les élèves scientifiques préparent l'entrée des écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses (Polytechnique, Ecole Centrale,

"Fausses pelles", un livre sur l'aviron écrit par un Compiégnois !

Les sportifs le connaissent bien ! Le Compiégnois Benoît Decock vient de publier son premier livre "Fausses pelles", un recueil de vingt-six nouvelles qui racontent l'aviron, l'exigence de la discipline, la passion et la liberté, l'harmonie avec l'eau, les paysages.



Ancien compétiteur, Benoît Decock a pratiqué l'aviron avec ferveur durant plusieurs années, il a été champion de France et International Espoirs.

Par la voix de Pierre, enfant, adolescent puis adulte, il raconte l'aviron, ce sport exigeant composé de rythmes et de cadences. L'écriture poétique et décalée évoque des souvenirs teintés tour à tour d'humour, d'autodérision et de gravité : le plaisir d'être sur

l'eau, les courses, les victoires, les entraînements, mais aussi l'amitié, les femmes, l'effort, la douleur, les émois.

Pour les néophytes, "Faire une fausse pelle" est une faute technique redoutée de tous les rameurs, ils emploient cette expression quand ils ne parviennent pas à extraire leur rame de l'eau ! Si vous voulez en savoir plus sur le monde de l'aviron, n'hésitez pas à vous procurer ce livre ou même à l'offrir aux non-sportifs car les thèmes évoqués sont universels. L'ouvrage a été remarqué par Pierre Assouline, membre de l'Académie Goncourt, qui en a fait une excellente critique !

► "Fausses pelles : Nouvelles d'aviron", Editions Salto, 144 pages.

Le livre est en vente au Sport Nautique Compiégnois, à la Librairie des Signes à Compiègne, sur le site des Editions Salto, Fnac.com et Cultura.com. ■

Collecte des sapins de Noël

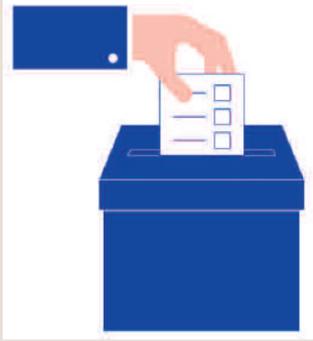


La collecte aura lieu les lundis 9 et 16 janvier 2017, dans les mêmes conditions que les collectes habituelles, à savoir pour Compiègne, le lundi soir et pour le Petit Margny, le lundi matin à partir de 5h (les sapins sont à sortir la veille à partir de 20h). Une fois ces dates passées, il faudra obligatoirement apporter les sapins en déchetterie.

Les sapins de couleur, recouverts de neige, possédant encore des décorations ou dans un sac à sapin ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés. Il convient de les apporter directement en déchetterie.

VIE PRATIQUE

Inscrivez-vous sur les listes électorales, avant le 31 décembre !



Après un déménagement (changement d'adresse dans la même commune ou changement de commune), réinscrivez-vous sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
- Si vous êtes devenu Français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile

- CERFA téléchargeable sur le site compiegne.fr (onglet services publics, rubrique élections)

Renseignements en mairie au 03 44 40 72 86 / 03 44 40 72 28 / 03 44 40 72 29
A l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre, excepté le service Election qui lui sera ouvert le samedi 31 décembre de 8h30 à 12h.

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 25 février 2017

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous, notamment pour définir les grands projets qui concernent notre ville. A Compiègne, sept agents vont procéder au recensement. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.



Xavier BOUCLY



Marie-Jeanne LATOUR



Nicole LEROY



Estelle PARIS



Cassandra RENARD

Au total, 7 agents recenseurs seront recrutés. Retrouvez leur photo sur le site Internet de la Ville : www.compiegne.fr

A quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur (dont la photo figure ci-dessus), se présente à votre domicile. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Le recensement en ligne, c'est simple

1. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

et-moi.fr et cliquez sur "Le recensement en ligne, c'est ici"

2. Entrez les identifiants que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur
3. Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
4. Validez en cliquant sur "Envoyer les questionnaires", et c'est terminé !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie au 03 44 40 72 00 ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Les habitants qui n'ont pas accès à Internet, peuvent se rendre à l'Hôtel de Ville où un ordinateur sera mis à leur disposition pour pouvoir procéder au recensement en ligne, pendant les horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin),
- le samedi de 8h30 à 12h.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs : de nouveau obligatoire à compter du 15 janvier

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents. L'arrêté interministériel qui fixe les condi-

tions de ce document et les justificatifs qui devront être fournis n'étant pas pris au moment où nous écrivons ces lignes, merci de consulter : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922> afin de vous tenir informés. ■

Vivons en harmonie avec les pigeons

Pour que la cohabitation avec les pigeons se passe bien, il faut limiter leur prolifération. Pour cela, évitons de leur apporter de la nourriture, même pendant la période hivernale.



Toute ville offre naturellement suffisamment de nourriture (miettes sur les trottoirs, graines dans les espaces verts,...) pour faire vivre une population "raisonnable" de pigeons. Leur donner de la nourriture de façon régulière et quotidienne provoque forcément une prolifération locale, avec tous les inconvénients auxquels il faut ensuite remédier : dégâts considérables sur et autour des bâtiments dus aux grandes quantités de fientes, multiplication des

germes véhiculés par ces oiseaux, maîtrise de leur développement.

Il faut donc éviter de les nourrir, d'autant que limiter les naissances est particulièrement difficile. Il y a plusieurs années, la Ville de Compiègne a installé un pigeonier au Parc de Songeons de façon à limiter la population des pigeons en centre-ville mais le dispositif ne peut se montrer suffisamment efficace pour lutter contre le développement de ces populations, si parallèlement les riverains leur apportent de la nourriture et contribuent ainsi à leur reproduction.

Rappelons plus généralement que, même si cela part d'un bon sentiment, donner du pain aux canards, cygnes, moineaux et autres volatiles n'est pas forcément adapté à leur organisme et peut même être dangereux pour leur santé.

De plus, laisser traîner de la nourriture attire en particulier les rats et engendre des nuisances, ces rongeurs se reproduisant très rapidement. ■

Trions nos déchets au cimetière

Les cimetières de la Ville sont des lieux de recueillement où les services fournissent un gros travail pour en garantir la propreté.

Trier les déchets permet donc à la collectivité comme aux habitants de faire des économies et de participer à la protection de l'environnement et du site. C'est un geste éco-citoyen, avec une conséquence financière évidente.

Des points déchets ont été aménagés au sein des cimetières compiégnais en vue du recyclage et du compostage : bennes de tri et composteurs sont ainsi mis à disposition des usagers.

Une signalétique a été mise en place. Des affiches expliquent la marche à suivre pour bien trier :

- Déchets verts recyclables : composteurs ou benne verte. Du terreau pourra être mis à disposition des usagers.
- Déchets recyclables : benne jaune (emballages plastiques, papiers, bouteilles...)
- Déchets non-recyclables : benne grise
- Pots de fleurs en plastique en bon état : récupération pour réutilisation.

Les usagers sont invités à se rapprocher des gardiens pour tout renseignement sur le fonctionnement du tri et la mise à disposition du terreau et des pots. ■

BRÈVES

• Opération Pièces Jaunes 2017



Du 4 janvier au 11 février 2017, 6 semaines pour se mobiliser en faveur des enfants hospitalisés.

Depuis sa création en 1989, la Fédération Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France organise chaque année l'opération Pièces Jaunes, une collecte de fonds en faveur des enfants et adolescents hospitalisés.

En 27 éditions, environ 92 millions d'euros ont permis de financer plus de 8 400 projets en faveur des enfants et des adolescents hospitalisés.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : les mercredis 11 janvier et 8 février de 14h à 19h et les samedis 28 janvier et 25 février de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Vingt-cinquième épisode du journal d'Adrienne Deforges

Dimanche 13 septembre,

11 heures :

C'est la liesse. Un soleil étincelant est revenu sur Compiègne. La place de l'Hôtel de Ville est noire de monde. Au-dessus de la grande porte, nos trois couleurs de France ont réapparu. Il n'y a plus d'Allemands.

À 8 heures, nos troupes ont fait leur entrée dans la ville. Le premier soldat français à pénétrer dans la cité fut Camille Cauvin, un chasseur cycliste du 18^e bataillon. Le premier peloton de dragons était conduit par le lieutenant Dor de Lastours, fils du général commandant la division de cavalerie de Compiègne. Les autorités, au grand complet, ont reçu nos soldats. Nous sommes tous là, sur cette place même où, le samedi 1^{er} août, les Compiégnois s'étaient réunis après l'appel du tocsin annonçant la mobilisation générale. Nous sommes tous là ou presque. Mon regard croise celui de la femme de Joseph, le maréchal-ferrant. Elle porte le petit Paul dans ses bras. L'ombre de Joseph plane un instant. Mort au combat.

"Vive la France !" s'écrie la Comtesse, enfin libérée de la cave de Mademoiselle D. "Vive la France !" reprennent en chœur sœur Saint-Arsène, sœur Jeanne-Marie, Victoire et Jacques Mermet. Les drapeaux ornent toutes les fenêtres.

Jean-Robert, mon cher ami et infirmier à la Compassion, s'exalte : "Regarde Adrienne ! Toute la population est heureuse de saluer les uniformes français ! Elle sait qu'elle a été adroitement délivrée d'un joug qui aurait pu durer plus longtemps et finir beaucoup plus mal..."

De tous les jardins, on a apporté des fleurs, on en couvre les dragons, on accroche des bouquets au harnachement de leurs chevaux, on acclame nos soldats et on les embrasse ! La fièvre bat son plein lorsque le lieutenant de Lastours, les bras chargés des fleurs qu'il vient de recevoir, dépose ses bouquets, en hommage, au pied de la statue de Jeanne d'Arc.

La clameur assourdissante, la chaleur de l'été indien, je ne suis plus là ; les images de ces dernières quarante-huit heures se bousculent dans mon esprit : le visage stupéfait de Madame Deligny lorsque je suis arrivée chez elle, couverte de boue, accompagnée sur le destrier à robe noire d'un uhlan, toute lance armée, juste après avoir perdu connaissance au Rond Royal.

Les derniers soldats allemands que j'ai vus hier soir à Compiègne, deux cyclistes glissant discrètement sur la place Saint-Jacques, sifflant et appelant leur chien Pirame qu'ils avaient perdu pour disparaître dans la nuit du côté du château.

Mais surtout la lettre, que je tiens encore à la main, la lettre d'Émile à ses parents. Et surtout cette phrase à l'écriture rabougrie par le chagrin et la peur de blesser son lecteur : "Ce matin, après un âpre combat qui s'est achevé aux lueurs de l'aube, Lucien est porté disparu".

"Vive la France !" Je scande maintenant ces trois mots avec ferveur, pour conjurer le sort, pour revenir à la vie, pour puiser le courage d'espérer, pour être digne des vivants et des morts, c'est ma prière et je ne doute pas un seul instant qu'elle ramènera Lucien parmi nous. ■

Ce feuilleton est une fiction écrite par Ève Scavo des services culturels de la Ville, d'après les sources de la Société Historique de Compiègne : compiagne1914.fr, des Archives Municipales de Compiègne : archives.compiagne.fr et de la bibliothèque Saint-Corneille : bibliotheques.compiagne.fr et avec l'aide de Didier Dumay, Sophie Davril, Jacques Bernet, Erick Ducrocq, Sœur Marie-Antoinette et Sylvia Favry.

À partir du mois de février, retrouvez la suite des aventures d'Adrienne sur le blog culturel de la Ville : www.cestacompiagne.fr

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Yves Badyh
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiagne.fr

LEICHT
par
COCOON

FRANKE BOSCH EFF NOVY Miele Roblin SIEMENS RÖSLE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

BERNARD
notaire
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

Compiègne
T3 en étage, dans résidence rénovée, comprenant entrée, dégagement avec placards, séjour-salon, cuisine, SDD, WC, et 2 chbres. Situé proche des commerces. Immeuble soumis au statut de copropriété. DPE : E
80 000 €

Choisy au bac
Dans résidence de standing et environnement verdoyant et calme, T5 en duplex comprenant entrée avec placards, cuisine ouverte sur séjour-salon, WC, SDB, palier bureau et 3 chbres. 2 places de pk et cave. Soumis au statut de copropriété. DPE : D
220 000 €

COMPIÈGNE centre
Studio en résidence comprenant entrée, salle de douches avec wc et rangement, pièce principale avec coin cuisine (frigo, plaque de cuisson et meubles). Une place de parking en sous-sol et une cave.
Loyer : 370 € + 50 € de charges (eau et chauffage)

Nouveau à Compiègne : Entre l'hôtel de ville et le Palais,
Centre d'affaire avec bureaux neufs à louer meublés
Loyer à partir de 375 € HT

COMPIÈGNE Résidence du Golf
Studio en résidence comprenant entrée av placard, cuisine, pièce principale, salle de douche avec wc. Une place de parking en sous-sol et une cave. Chauffage individuel au gaz de ville.
Loyer 431 € + 45 € de charges - Libre le 05/01/2017

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.

RUGGERI Un nom, trois adresses...

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

SOLDES*

239, rue des Métiers
JAUX
03 44 83 62 62
mobalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÈRES • DÉCORATIONS

RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

SOLDES*

41, rue Notre Dame de Bon Secours
COMPIÈGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi.
DORMEZ BIEN LA SEMAINE, PASSEZ UN BON WEEK-END

SOLDES*

4, rue des Domeliers
COMPIÈGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr